

DEC132813DR02

Décision portant nomination de Mme Marie-Ange Bonnin aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte 7622 intitulée Biologie du développement

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 123228DGDS du 21/12/2012 portant prorogation de l'unité mixte de recherche n°7622 intitulée Biologie du développement ;

Vu la décision n° 132162INSB du 29/08/2013 portant nomination de Mme Sylvie Schneider-Maunoury aux fonctions de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 11/06/2013 ;

Considérant que Mme Marie-Ange Bonnin a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A du CNRS du 08/02/2005 au 10/02/2005 et du 08/03/2005 au 10/03/2005,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Marie-Ange Bonnin, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°7600 intitulée Biologie du développement à compter du 01/07/2013.

Mme Marie-Ange Bonnin exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marie-Ange Bonnin est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie
75005 Paris

T 01 42 34 94 00
F 01 43 26 87 23

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23/09/2013

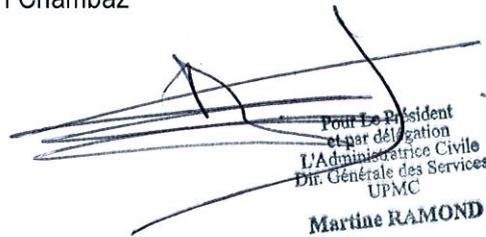

Sylvie SCHNEIDER-MAUNOURY
Directrice de l'UMR 7622

La directrice de l'unité
Sylvie Schneider-Maunoury

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges



Visa du président de l'Université Paris 6
Jean Chambaz


Pour Le Président
et par délégation
L'Administratrice Civile
Dir. Générale des Services
UPMC
Martine RAMOND